



Guy Carcassonne nous a quittés brutalement. La « tribu » des Rocardiens, à laquelle il était très fidèle, est en deuil. Les spécialistes du droit constitutionnel le sont aussi. Guy était un virtuose du droit constitutionnel et du droit parlementaire. Il avait le don de faire aimer les matières ardues, et un grand sens de la pédagogie dont bénéficiaient ses étudiants de Nanterre comme ses lecteurs du Point. Son concours fut très précieux à l'Assemblée Nationale, en particulier lorsqu'il conseillait le groupe socialiste à un moment où le gouvernement n'avait pas de majorité. J'ajoute qu'il fut toujours un partisan résolu du non-cumul des mandats. Merci, Guy.

Jean-Pierre Sueur